

Attribution de temps

Il serait tentant de demander au ministre ce qui en est de l'industrie de la pêche, monsieur l'Orateur. Le gouvernement ne fait rien pour lui venir en aide, ni sur la côte est, ni sur la côte ouest. Que dire maintenant de l'industrie forestière? Rien n'est prévu pour elle non plus. Mais le ministre nous affirme être pressé de faire adopter ce projet de loi, que nous devons limiter le débat, et cela, après n'avoir rien fait pendant trois mois pour accélérer les choses. Le taux de chômage atteint les 50 p. 100 dans l'industrie forestière. Dans un an d'ici, le gouvernement s'arrangera peut-être pour présenter un projet de loi visant à venir en aide à cette industrie. Et l'industrie pétrolière? Deux autres compagnies viennent d'abandonner le projet des sables bitumineux. Il y aura bientôt deux ans, nous avons averti le cabinet que la politique énergétique nationale ruinerait l'industrie. Le ministre des Travaux publics (M. Cosgrove) est membre du cabinet qui a approuvé la politique énergétique nationale. Comment pouvons-nous faire confiance au gouvernement? Le ministre a demandé pourquoi nous en retardons l'étude. Nous ne retardons pas son étude. Nous pensons simplement que ce projet de loi est infect.

● (2020)

M. Paproski: C'est très net.

M. Wright: Monsieur l'Orateur, je ne peux pas être plus franc. Chose certaine, cette mesure ne remédie nullement au problème. Le ministre devrait avoir honte de nous dire que nous devrions limiter le débat sur une mesure aussi ridicule.

Quand nous songeons aux choses que le gouvernement ne réalise pas, nous nous demandons si les ministres savent ce qu'ils font. Le projet de loi que le gouvernement voudrait faire adopter aidera à construire 15,000 logements d'ici deux ans, alors que nous en aurions besoin d'au moins 100,000. La subvention de \$7,500 par logement aidera-t-elle les gens qui sont vraiment dans le besoin? Aidera-t-elle les gagne-petit? Sûrement pas. Elle aidera les gens disposés à payer au moins \$800 de loyer par mois, et le ministre le sait. Le bill n'aidera pas les économiquement faibles. Le ministre nous a dit qu'il devrait aider les quelque 1.2 million de propriétaires canadiens qui doivent renouveler leur prêt hypothécaire au cours des deux prochaines années. Il a estimé qu'il devrait permettre de subventionner 12,000 familles et de garantir les prêts accordés à quelque 37,000 autres familles, voire peut-être 50,000, lorsque les quelque 1.2 million de propriétaires auront du mal à renégocier leur hypothèque au cours des deux prochaines années. Le gouvernement refuse de s'attaquer au véritable problème, soit comment réduire les taux d'intérêt à un niveau tolérable pour les gens. Il esquivé le problème tout simplement. Le gouvernement comprend les symptômes, et le bill C-89 est le symptôme du problème des taux d'intérêt élevés.

M. Evans: Donnez-nous donc votre solution.

M. Wright: Si le secrétaire parlementaire avait été là le soir où nous avons discuté du pouvoir d'emprunt, il la connaîtrait notre solution. Je l'invite fortement à se reporter au hansard du 16 février.

Des voix: Bravo!

M. Bill Yurko (Edmonton-Est): Monsieur l'Orateur, je ne pense pas que je dispose de beaucoup de temps, en tout cas, je

vais essayer de dire ce que j'ai à dire le plus rapidement possible. Les initiatives du gouvernement fédéral en matière de logement constituent un bon début, mais elles ont besoin d'être développées. Trois cent cinquante millions, ce n'est pas suffisant.

J'aimerais comparer la situation de novembre 1975 à celle de novembre 1981, de façon à faire le parallèle entre les taux d'inflation et les paramètres qui jouent en la matière. En 1975, le taux d'inflation était de 10.8 p. 100 et le taux de chômage de 6.9 p. 100. Il y avait 690,000 chômeurs et la dette fédérale était de 59 milliards. En 1981, le taux d'inflation était passé à 12.5 p. 100, le taux de chômage à 7.6 p. 100, ce qui faisait près de 900,000 sans-travail, et la dette se situait autour de 137 milliards.

En novembre 1975, le ministre chargé du logement qui était à l'époque l'honorable Barney Danson a convoqué les ministres provinciaux du logement pour exposer le remarquable programme que voici:

Le programme que je vais annoncer à la Chambre des communes cet après-midi va contribuer à réaliser notre objectif à tous, qui est de faire en sorte que tous les Canadiens soient bien logés. En même temps, il va contribuer à atténuer l'inflation dans le secteur du bâtiment et à stimuler la croissance économique et l'emploi.

En ce qui concerne la question de fournir suffisamment de logements à prix modérés, le gouvernement s'engage à assurer un million de mises en chantier de logements pendant les quatre prochaines années. Je vous demande de participer à un effort national tendant à orienter nos ressources de telle sorte que cet objectif soit atteint mais aussi pour qu'un très fort pourcentage des maisons ainsi construites se situent dans des tranches moyennes et inférieures de prix.

Pour que les prix des maisons soient abordables, nous allons tout d'abord maintenir le rythme élevé de notre activité dans le logement pour personnes à bas revenus. Simultanément, nous allons augmenter notre aide aux personnes à revenus modérés pour leur permettre de faire face aux charges que crée l'achat d'une maison.

Pour que le logement locatif soit abordable, il faut en stimuler la construction. Cela ne pourra se faire qu'en assurant l'élémentaire rentabilité du locatif, en créant le climat grâce auquel constructeurs et investisseurs auront la confiance voulue pour réaliser des logements locatifs. Notre intervention sur ce marché sera subordonnée au maintien de loyers abordables.

Pour décourager les demandes déraisonnables des bien-logés et orienter plutôt les ressources vers le logement à prix modéré, nous allons exiger des prêteurs qu'ils réservent leurs conditions de crédit les plus favorables aux prêts qui se situent dans les limites régionales de la LNH.

Toutes ces initiatives vont non seulement contribuer à la réalisation de bons logements à prix abordables, mais encore stimuler l'emploi et lutter contre l'inflation.

Il disait également:

Les établissements de crédit vont devoir consacrer des sommes plus importantes à l'hypothèque-logement. Non seulement ils devront consacrer plus à l'hypothèque, mais il faudra que cet argent concerne des maisons abordables. Soixante mille dollars devront produire deux maisons au lieu d'une. Ce que le gouvernement va désirer, c'est un plus grand nombre de logements bien conçus, bien construits, de dimension modeste, intégralement protégés par un régime national de garantie.

Ce que je veux faire voir, c'est que les conditions économiques n'étaient pas tellement différentes en novembre 1975 de ce qu'elles sont aujourd'hui, sauf que les taux d'intérêt ont considérablement augmenté depuis. Le taux d'escompte est aujourd'hui de 15.4 p. 100 et le facteur inflation à la fin de 1981 était de 12.5 p. 100. Le facteur inflation à la fin de 1975 était de 10.8 p. 100 et le taux d'intérêt, de 9 à 10 p. 100. D'où vient la différence? De la dette publique massive. Dans la conjoncture actuelle, le gouvernement se retrouve avec une dette de 140 milliards, et donc dans l'impossibilité de construire des logements publics. Il doit donc se tourner vers autre chose.